



Madame Bernadette GROISON  
Secrétaire générale  
FSU  
104, Rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS

Paris, le 10 AVR. 2012

Madame la secrétaire générale,

Je vous remercie pour la contribution que vous m'avez faite parvenir. Vous attirez mon attention sur plusieurs points : l'avenir de la dépendance, l'avenir de l'école, et la situation dramatique de certains agents suite à l'application aveugle de la RGPP, conduisant certains d'entre eux à se donner la mort sur leur lieu de travail. Je vais tenter rapidement de vous donner quelques éclaircissements sur les engagements que je propose

La dépendance représente un enjeu financier relativement proche de celui des retraites. En 2025, à politique inchangée, la dépense publique serait supérieure de 0,11 à 0,15 point de PIB à ce qu'elle est aujourd'hui, ce qui représente une somme de 2 à 3 Mds à trouver en 15 ans. Je suis personnellement profondément attaché à un financement de la prise en charge de la dépendance dans un cadre solidaire.

Pour les personnes âgées en perte d'autonomie, l'hospitalisation et l'hébergement sont rarement un choix. Et pourtant, ce qui coûte le moins cher et assure la dignité et la vie de la personne jusqu'au bout, c'est de permettre à tous ceux qui le souhaitent de rester à leur domicile. Afficher cette ambition n'est pas nier la qualité des soins qui sont apportés dans les établissements, loin de là. C'est le souci de mettre la personne humaine au cœur de la décision. Tant que nous pouvons permettre à une personne qui s'y sent mieux de rester chez elle, il le faut.

Cela dit, il faudra aussi réorganiser le système de soins dans nos territoires pour assurer une meilleure accessibilité pour tous.

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de dire que cette réforme exigera de recourir à des recettes nouvelles, puisque les seules allocations dites APA n'y suffisent pas. Il y a deux façons de faire : soit aller chercher les techniques de l'assurance privée qui conduisent à une sélection par les âges, les risques, et même les fortunes ; soit choisir la solidarité nationale, c'est-à-dire le fait que chacun, chacune, devra contribuer le plus tôt possible pour préparer sa fin de vie. C'est le sens de la réforme que j'entends mettre en chantier.

J'ai fait de la jeunesse une priorité. Dans une telle optique, l'avenir de l'école est évidemment au cœur de mes préoccupations.

.../...

J'ai d'ailleurs annoncé dès l'organisation des primaires citoyennes le recrutement de 60 000 fonctionnaires pour la seule Education Nationale sur la durée du mandat, soit 12000 par an. On me l'a beaucoup reproché, mais j'y tiens. Ces créations de postes, je le rappelle, concerneront tous les personnels de l'éducation : les professeurs bien sûr, mais aussi les personnels de surveillance, les personnels qui accompagnent les élèves les plus en difficulté, les infirmières scolaires, les médecins scolaires, les assistantes sociales. Bref, tous les personnels de l'éducation seront concernés.

J'ai aussi évoqué dans cette campagne les réformes indispensables sur les rythmes scolaires, sur l'accompagnement en primaire, sur les programmes et la place des parents dans l'école. Je suis convaincu que nous partageons les valeurs et l'essentiel des solutions qui nous permettront de sortir notre système éducatif de l'ornière.

Enfin, sur la grave crise de confiance qui sévit dans les services publics en général, sachez que je vous ai entendus. J'ai annoncé que je mettrai fin à la RGPP, réforme purement comptable qui, au lieu d'examiner les missions et la manière de les exercer au mieux, s'est contentée d'appliquer mécaniquement la règle du « un sur deux » préconisée par des cabinets de management privé, méconnaissant les besoins des services publics. Je suis convaincu que l'Etat doit être réformé, mais selon une logique d'adaptation aux besoins nouveaux, une logique créative et adaptée aux politiques publiques jugées prioritaires.

Pour cela, il faut avoir le courage de changer de méthode : privilégier des relations de partenariat et de dialogue avec les syndicats de la fonction publique.

En dehors de l'Education Nationale, la Justice, la sécurité et la santé, les autres ministères engageront des discussions pour avancer vers une meilleure répartition des agents. Par exemple, je souhaite, pour une meilleure délimitation des missions entre l'Etat et les collectivités, éviter les doublons et les pesanteurs qui peuvent en découler. L'emploi public doit s'adapter par une meilleure gestion prévisionnelle des effectifs partout où cela n'a pas déjà été mis en place. Evidemment les organisations syndicales seront associées à ce chantier. Evidemment, les cas particuliers seront étudiés avec soin et avec tout le respect dû aux personnes.

En effet, le suicide sur le lieu de travail ne peut pas être considéré comme anecdotique. Il paraît même indécent de rester indifférent à de pareilles situations alors même que l'Etat enjoint les entreprises dont il est actionnaire à agir fermement pour le bien être de leurs salariés quand ceux-ci mettent fin à leur jour et signalent ainsi leur détresse immense. C'est pourquoi je transmets votre contribution aux membres de mon équipe qui ont la charge des affaires sociales et de la fonction publique, afin qu'ils prennent connaissance des cas que vous avez eu la gentillesse de me signaler.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, et comptant sur votre soutien, je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de toute ma considération.



François HOLLANDE